

Placements financiers

Expérience et savoir-faire,
la stratégie gagnante



Des conseils en placements
adaptés et personnalisés.



www.bcn.ch/placements

Les placements, un tremplin pour votre épargne

Au cœur de votre région, la BCN vous permet d'accéder au monde des placements à votre rythme et indépendamment de vos capacités financières. Les conseillères et conseillers BCN vous feront bénéficier de leurs compétences pour vous dévoiler les principes essentiels de cet univers apparemment complexe.

A votre écoute dans 12 agences réparties dans le canton, la BCN vous accueille à deux pas de chez vous. Faites le point sur votre situation financière, définissez clairement vos besoins et établissez votre « profil d'investisseur ».

Points forts



Réseau de conseillers étoffé



Gestion de fortune à taille humaine



Centre de décisions situé à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds



Fonds de placement maison



Soutien au développement économique

Faites le choix de votre région !

La BCN soutient financièrement de nombreuses manifestations et institutions du canton liées au **sport**, à la **culture**, à **l'économie** et à la **formation**.

En choisissant la BCN, vous participez aussi à cet engagement.

www.bcn.ch/soutien

Placer son argent : accessible à chacun !



Les placements financiers ne sont pas réservés aux experts financiers ou à ceux qui disposent d'un patrimoine important. Toute personne détenant un « bas de laine » ou capable de mettre de côté un montant fixe chaque mois peut se lancer et saisir les opportunités de rendement des marchés financiers.

La BCN propose une gamme de solutions répondant aux besoins des épargnants comme des investisseurs avertis. Comment aborder ma propre situation ? Quelle est la philosophie appliquée à la BCN ? Quels sont les produits auxquels je peux accéder ? Vous trouverez les réponses aux questions que vous vous posez dans les pages qui suivent.

Sommaire

- Par quoi et comment débiter ? 4
- Comment la BCN peut-elle m'accompagner ? 5
- Où s'arrête mon goût du risque ? 6
- Qui décide pour mes investissements ? 8
- Les fonds de placement 9
- Le Mandat de gestion Premium 10
- Demandez conseil à nos spécialistes 12



Par quoi et comment débiter ?

En Suisse, plus d'un million de personnes sont actives dans le monde des placements financiers. Alors, pourquoi pas vous ?

Les économies que vous avez réalisées au cours des années, et dont vous n'avez pas besoin dans l'immédiat ou à moyen terme, peuvent certainement bénéficier des chances de rendement qu'offrent les marchés financiers.

Il existe plusieurs manières de se lancer et d'investir son argent. Vous vous posez d'ailleurs l'une ou l'autre de ces questions :

- Qu'est-ce que cela peut me rapporter ?
- Quel montant dois-je engager ?
- A quel moment investir, et pour combien de temps ?
- Quels sont les risques auxquels je suis exposé ?
- Combien ça coûte ?

Pour effectuer vos premiers pas dans le monde des placements financiers, les sources d'informations ne manquent pas. Mais ce foisonnement de guides en tous genres prête également à confusion. Alors, pour débiter plus sereinement, il est rassurant de se faire accompagner par un spécialiste.

Vous pouvez rencontrer les conseillères et conseillers de la BCN afin de faire le tour de ces questions et définir ensemble les solutions qui vous conviennent le mieux.



*Confier ses avoirs à la BCN,
c'est choisir une gestion de
fortune à taille humaine.*



Comment la BCN peut-elle m'accompagner ?

Que vous soyez un investisseur novice ou aguerri, la BCN vous propose un conseil sur mesure, basé sur une approche éprouvée et des compétences pointues.



Processus de conseil

La clé du succès repose sur la relation de confiance que vous établirez avec votre conseillère ou conseiller. Pour que la stratégie de placement soit parfaitement alignée à vos objectifs, vous serez accompagné dans une démarche en quatre étapes :



Compétence et philosophie

La gestion de fortune requiert des connaissances financières approfondies, des outils d'analyses performants ainsi qu'un suivi constant des marchés et des tendances.

Nos équipes, présentes dans chacune des régions du canton, disposent du savoir-faire et des compétences pour définir vos besoins et vous accompagner par la suite. Elles répondront à vos attentes en matière de placements de manière efficace et rapide.

A la BCN, nous vous proposons des idées d'investissement prudentes et pragmatiques en fonction de vos objectifs et de votre tolérance au risque.

De plus, nous attachons de l'importance à investir dans des placements où la négociabilité est garantie. De cette manière, votre portefeuille n'est pas bloqué et vous restez flexible.



Où s'arrête mon goût du risque ?

Pour en savoir plus sur votre profil d'investisseur, les conseillères et conseillers de la BCN suivent un processus en quatre étapes.



1. Analyse de vos besoins

Chaque situation est unique. Pour dresser un portrait aussi fidèle que possible, votre conseiller réalisera un entretien personnel afin d'analyser vos besoins en détail. Ce sera le moment de préciser ces points :

- Quelle est votre situation financière ?
- Quels sont vos projets pour l'avenir ?
- Quels sont vos objectifs en termes de rendement et de risques ?

En communiquant clairement et sincèrement vos attentes, votre conseiller pourra orienter plus précisément ses recommandations.

2. Profil d'investisseur

Après avoir fait le point sur vos intentions, votre conseiller vous aidera à établir votre profil d'investisseur. En plus de votre situation financière globale, celui-ci tiendra compte de votre tolérance au risque et de la durée pour laquelle vos fonds peuvent être immobilisés.

En quelques questions simples, vous préciserez également vos connaissances et votre expérience dans le domaine des placements.

Une fois le questionnaire complété, vous saurez à quelle catégorie d'investisseur vous appartenez. Ce profil constituera un point de référence pour établir votre stratégie d'investissement. Cette dernière pourra être adaptée en tout temps.

Obligation

Revenu

Équilibré

Croissance

Action



3. Stratégie d'investissement

Sur la base de votre profil et avec l'aide de votre conseiller, vous définirez votre propre stratégie d'investissement afin de répartir votre capital à disposition entre les différentes catégories de placements financiers.

Vous disposerez d'une sélection de différents instruments de placement, par exemple des fonds de placement (page 9).

Selon le montant que vous souhaitez investir, d'autres solutions de placement s'offriront à vous. Vous aurez le choix entre :

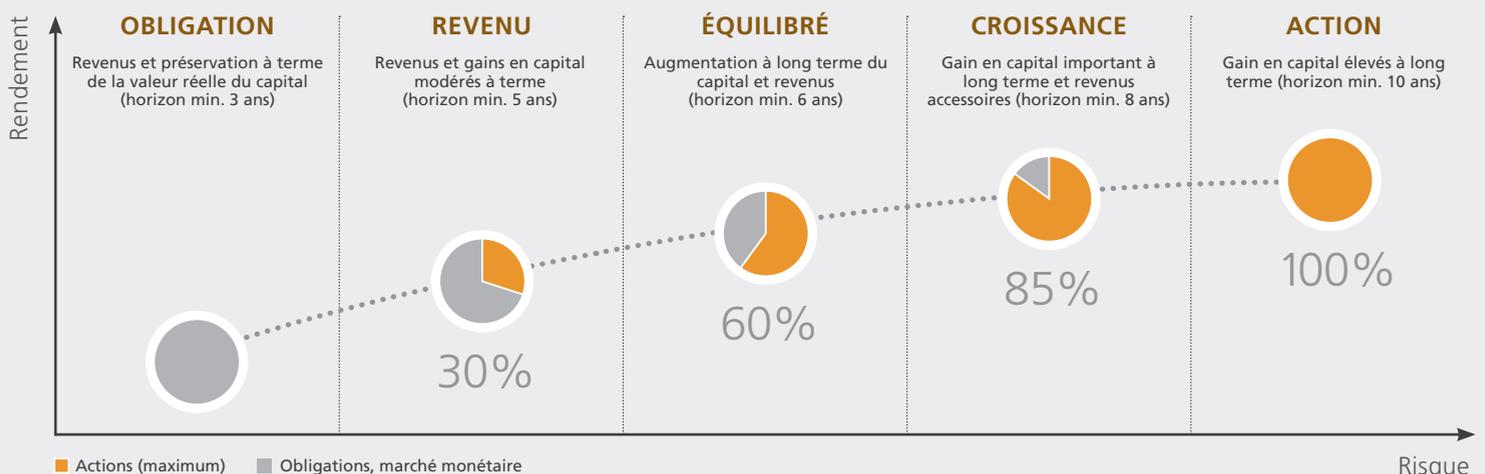
- des achats de titres en direct (actions, obligations),
- des métaux précieux,
- des matières premières,
- des devises,
- des produits structurés,
- des dérivés ou des placements immobiliers.

4. Suivi et réalisation

Bravo, votre capital travaille ! Votre portefeuille bénéficiera désormais d'une surveillance de la part des spécialistes, qui scrutent au quotidien l'évolution des marchés. Votre conseiller sera disponible pour réajuster votre stratégie en cas de changement de votre situation personnelle.

Ce suivi sera opéré par votre conseiller et des experts financiers (Asset Management), qui s'appuient sur leurs connaissances fines du marché et d'analyses externes spécialisées.

Afin de vous permettre de suivre l'évolution de votre portefeuille, vous recevrez des relevés de performance détaillés à la fréquence désirée.





Qui décide pour mes investissements ?

Chacun appréhende le monde des placements à sa manière. En fonction de vos expériences, de votre maîtrise des produits et du temps que vous souhaitez consacrer à votre portefeuille, nous vous proposons trois modes de gestion. A vous de choisir celui qui vous correspond le mieux. Vous pouvez également les combiner.

Autonomie	Vous gérez seul vos investissements	Netinvest Simple exécution	Vous traitez vos ordres de bourse librement, sans intermédiaire, et quand vous le désirez par le biais d'internet. En fonction de vos décisions personnelles, votre conseiller exécute vos ordres de bourse.
Conseils	Vous bénéficiez des conseils de professionnels, mais vous décidez	Conseils en placement	Sur la base de nos recommandations, de nos conseils boursiers réguliers et de l'actualité des marchés, vous décidez à l'aide de votre conseiller des opérations à effectuer dans votre portefeuille.
Délégation	Vous confiez la gestion de vos avoirs à la banque	Mandat de gestion Premium Plus d'informations en page 10 et 11.	Vous déléguez entièrement la gestion de votre portefeuille à nos spécialistes. Ceux-ci procèdent à une surveillance constante de vos placements et prennent les décisions d'achat ou de vente en fonction de l'évolution des marchés. Un comité de placement sélectionne les titres et les produits financiers, en adéquation avec les objectifs prédéfinis. Notre solution forfaitaire vous permet de connaître dès le départ le montant des frais. De plus, vous bénéficiez de la gratuité sur vos comptes hors mandat ainsi que sur d'autres prestations.

Les fonds de placement

Afin d'offrir une excellente diversification des risques, les fonds de placement constituent un outil idéal, à glisser dans tout type de portefeuille.

Le principe

Votre placement est combiné avec les capitaux d'autres investisseurs pour constituer la fortune du fonds. Celle-ci sera placée de manière diversifiée, que ce soit en termes d'actifs (actions, obligations, immobilier ou titres monétaires), de secteur d'activité ou de localisation géographique, notamment.

L'offre du marché est particulièrement abondante. En nous appuyant sur l'ensemble des prestataires de fonds, à l'image de la gamme Swisscanto, nous sommes en mesure de trouver le fonds qui correspond le mieux à votre objectif de placement. Votre conseiller est là pour vous aiguiller.

Les fonds BCN Durable

Depuis 2017, nous développons et gérons nos propres fonds, destinés notamment aux investisseurs sensibles à la durabilité. Notre choix de titres se base sur une analyse financière traditionnelle ainsi que sur des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG).

Notre offre actuelle se compose de deux fonds stratégiques :

- BCN (CH) Fonds Durable Revenu
- BCN (CH) Fonds Durable Equilibré

Ces deux produits investissent de manière diversifiée dans le monde entier, principalement en obligations, actions, et placements immobiliers. Ils participent à l'évolution des bourses mondiales et permettent de recevoir un gain régulier tout en prenant un risque financier modéré à moyen.

Avantages

- Conditions tarifaires privilégiées
- Equipe de gestion à Neuchâtel
- Empreinte durable
- Placement diversifié



Le Mandat de gestion Premium

Vous préférez confier la gestion de votre patrimoine à la banque ? Le Mandat de gestion Premium est la solution idéale pour celles et ceux qui souhaitent se libérer du suivi de leurs investissements. Vous bénéficiez d'une transparence totale sur les frais et d'un portefeuille investi de manière large.

Pour des questions de temps ou de compétences, vous déléguez entièrement la gestion de votre portefeuille à nos spécialistes, qui l'investiront de manière diversifiée.

Face à la complexité croissante des marchés financiers, cette solution professionnelle vous libère de la gestion de votre patrimoine.

En fonction de votre profil, le capital de votre portefeuille est investi dans l'une des cinq stratégies existantes.

Grâce à notre suivi rigoureux et à notre forte réactivité, nos spécialistes ajustent régulièrement les portefeuilles en fonction de l'évolution des marchés afin de saisir les opportunités de gains et limiter au maximum les pertes.

Cinq stratégies d'investissements à choix

	Obligation	Revenu	Équilibré	Croissance	Action
Risque / Volatilité	faible	limité	moyen	supérieur	élevé
Performance	revenus et préservation à terme de la valeur réelle du capital	revenus et gains en capital modérés à terme	augmentation à long terme du capital et revenus	gains en capital importants à long terme et revenus accessoires	gains en capital élevés à long terme
Horizon d'investissement	3 ans et plus	5 ans et plus	6 ans et plus	8 ans et plus	10 ans et plus
Besoins de revenus	fréquents	fréquents	peu fréquents	non prioritaires	non prioritaires

Le mandat « Standard »

Il se base sur l'une des cinq stratégies d'investissement ci-dessus avec une diversification internationale au niveau des marchés et des devises.

Le mandat « Swissplus »

En complément de l'une des cinq stratégies d'investissement ci-dessus, ce mandat se caractérise par une diversification large, tout en accordant une part plus importante au franc et aux actions suisses.

Avantages

- Gestion déléguée
- Diversification optimale
- Suivi au quotidien
- Asset Management à Neuchâtel
- Transparence sur les frais
- Déductions fiscales
- Prestations offertes
- Relevés de performance

Le coût du forfait comprend les frais de courtage, les droits de garde, la commission de gestion et le relevé fiscal. Vous connaissez donc le coût final, indépendamment du nombre de transactions boursières nécessaires à l'optimisation du rendement des avoirs confiés. La tarification dépend du montant et de la stratégie choisie.

Montants	Obligation	Revenu et Équilibré	Croissance et Action
Jusqu'à CHF 1'000'000.-	0,95%	1,50%	1,70%
Jusqu'à CHF 2'000'000.-	0,85%	1,40%	1,60%
Jusqu'à CHF 5'000'000.-	0,75%	1,30%	1,50%
Supérieur à CHF 5'000'000.-	0,65%	1,20%	1,40%

Vous recevez des relevés de performance à la fréquence que vous souhaitez. Si vous le désirez, vous pouvez également suivre l'évolution de votre portefeuille via BCN-Netbanking.

En optant pour le Mandat de gestion Premium, vous bénéficiez également de la gratuité sur les prestations suivantes.

Prestations

-  Compte Privé (ou 60+) et compte courant
-  Compte Epargne et Plan d'épargne
-  Carte Maestro
Carte de crédit Argent ou Or
-  Accès BCN-Netbanking

Ces prestations ne sont pas obligatoires

Bénéfices

Vous bénéficiez de l'exclusion des frais de :

- Tenue de compte
- Boucllement et relevés de comptes
- Relevé fiscal
- Cotisation des cartes Maestro et de crédit Visa ou Mastercard
- Trafic des paiements / formulaires
 - Paiements BCN-Netbanking
 - Ordres BCNpay
 - Ordres permanents (y compris modifications)
 - LSV
 - Autres ordres de paiement

Demandez conseil à nos spécialistes

Nos conseillères et conseillers en placements et en gestion de fortune sont à disposition pour vous aider à faire fructifier votre capital. Ils peuvent également vous accompagner ou vous orienter vers d'autres spécialistes au sujet des prestations suivantes :

- Gestion de votre relation bancaire privée
- Prévoyance individuelle
- Prévoyance professionnelle
- Planification financière
- Immobilier
- Entreprises



Informations



Le détail et les conditions de nos différentes prestations se trouvent sur le site www.bcn.ch



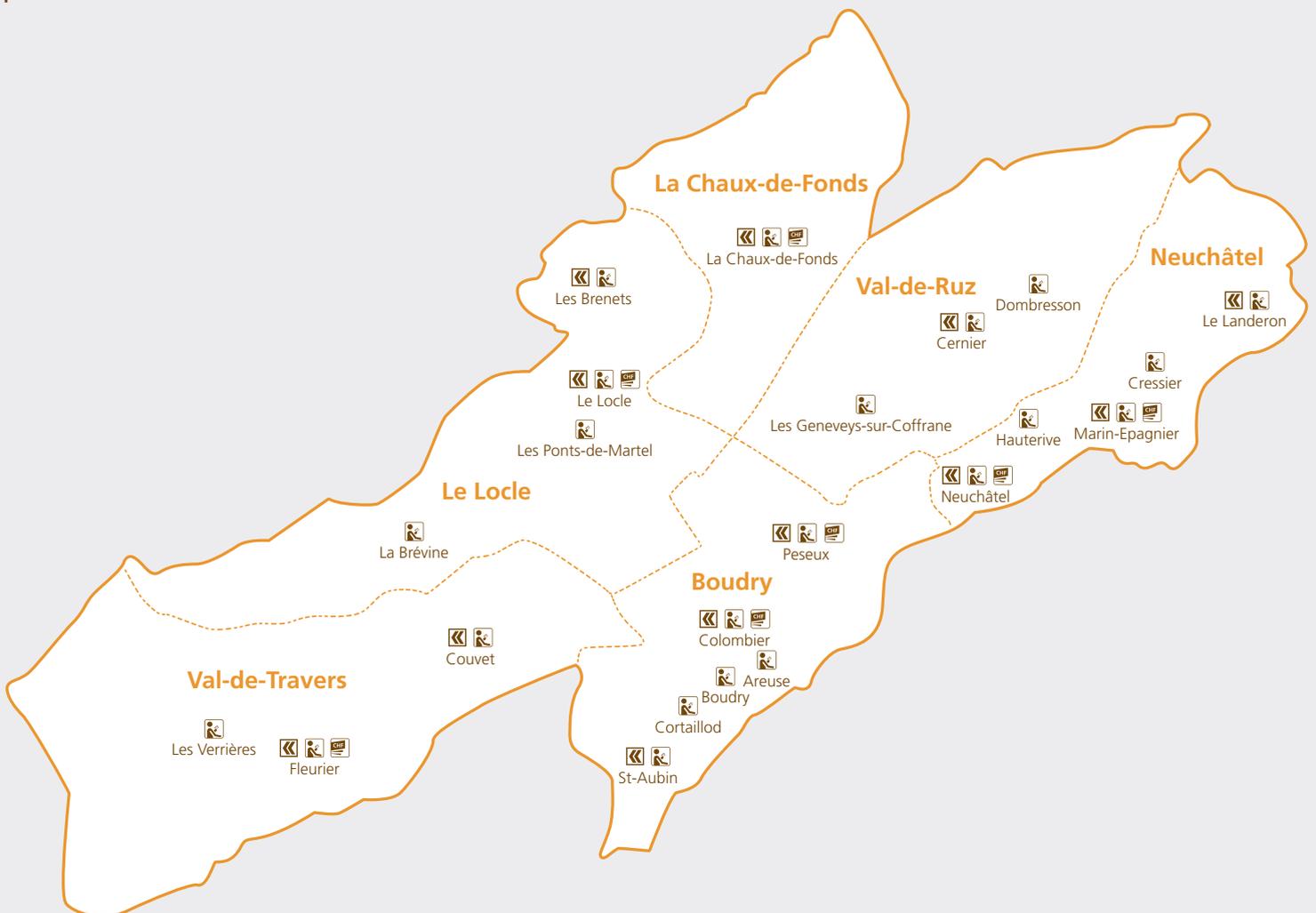
Hotline au 032 723 61 11 (tarif national), du lundi au vendredi de 7h45 à 17h30.

Coordonnées bancaires de la BCN

- No de clearing : 766
- Adresse SWIFT : BCNNCH22
- Compte postal : 20-136-4



A votre service
partout dans le canton



- Agence
- Automate, prélèvements de billets
- Automate, versements de billets



Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel
www.bcn.ch



La BCN est certifiée EcoEntreprise Excellence et s'engage pour l'environnement
Ce document est imprimé dans le canton de Neuchâtel sur du papier certifié FSC, une production engagée pour la sécurité sociale des travailleurs et pour le développement durable des forêts.